

Tableau de bord économie-emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur

AU 01.06.2020



COMPÉTENCES
INDUSTRIES



Préambule

Depuis le 1^{er} avril 2019, les OPCO sont chargés d'accompagner la formation professionnelle des salariés, en région comme au plan national. Ils ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. C'est pour les aider dans le développement de leurs nouvelles missions ainsi que leur écosystème en transformation que l'ORM a réalisé ce tableau de bord synthétique. Cet outil permet de dresser, pour chaque OPCO, un portrait régional des établissements et des salariés entrant dans leur champ d'intervention.

TABLEAU 1 CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Ameublement (fabrication)

Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent

Caoutchouc

Couture parisienne

Distribution et commerce de gros des papiers-cartons

Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

IEG : industries électriques et gazières

Industrie de la chaussure et des articles chaussants

Industrie de la fabrication des ciments (en cours de rapprochement)

Industrie des panneaux à base de bois

Industrie du pétrole

Industrie pharmaceutique

Industries céramiques de France

Industries chimiques et connexes

Industries de carrières et de matériaux

Industries de fabrication mécanique du verre

Industries de l'habillement

Industries des jeux, jouets, articles de fêtes et ornements de Noël, articles de puériculture et voitures d'enfants, modélisme et industries connexes

Industries des tuiles et briques

Industries du cartonnage

Industries et commerce de la récupération

Industrie textile

Instruments à écrire et industries connexes

Maroquinerie, articles de voyage, chasse sellerie, gainerie, bracelets en cuir : industries

Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

Métallurgie (accords nationaux)

Navigation de plaisance

OPCA préfigureurs

Opcaim, OPCA Défi, OPCA 3+.

Source : Centre info - Ressources de la formation.



Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Production des papiers, cartons et celluloses (Ingénieurs et cadres)

Production des papiers, cartons et celluloses (OEDTAM)

Professions regroupées du cristal, du verre et du vitrail

Thermique : équipements thermiques (cadres, ingénieurs et assimilés)

Thermique : équipements thermiques (OETAM)

Transformation des matières plastiques

Transformation des papiers, cartons et de la pellicule cellulosique (ingénieurs et cadres)

Transformation des papiers, cartons et industries connexes (OEDTAM)

Source : Légifrance – Arrêté du 29 mars 2019.

LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

TABLEAU 2 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS PAR TRANCHES D'EFFECTIFS

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Tranches d'effectifs salariés
------------------------	--------------------	-------------------------------

Source : _

En attente d'informations, en cours de transmission par l'OPCO.

18 700

établissements employeurs
dans les activités économiques
couvertes totalement ou
partiellement par l'OPCO

+ 5 %

d'établissements entre 2007 et 2018
dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

La région concentre

8 %

des établissements
employeurs de la France

Source : Acoff/Urssaf – Base Sequoia –
Établissements employeurs du secteur privé
(hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés
des particuliers employeurs) et effectif salarié associé
au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.

23 %

des établissements
comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Source : Insee – DADS 2015 – Traitement ORM.



LES SALARIÉS

TABLEAU 3 LISTE DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET EFFECTIFS SALARIÉS

Branche professionnelle	Effectifs salariés	Dynamique d'emploi
Industries de carrières et de matériaux	84 928	+ 13 %
Industries chimiques et connexes	32 251	- 6 %
Navigation de plaisance	32 786	0 %
Transformation des matières plastiques	27 498	+ 7 %
Métallurgie (accords nationaux)	20 732	- 18 %
Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire	21 997	+ 4 %
Industrie pharmaceutique	18 467	+ 4 %
Industrie textile	17 245	- 4 %
Industrie du pétrole	18 608	+ 19 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et activités qui s'y rattachent	15 550	- 6 %
Thermique : équipements thermiques (cadres, ingénieurs et assimilés)	14 410	+ 8 %
Thermique : équipements thermiques (OETAM)		
Instruments à écrire et industries connexes	10 057	- 11 %
IEG : industries électriques et gazières	9 493	- 1 %
Caoutchouc	8 716	- 16 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	5 093	- 8 %
Industries du cartonnage	4 236	- 46 %
Industries des jeux, jouets, articles de fêtes et ornements de Noël, articles de puériculture et voitures d'enfants, modélisme et industries connexes	4 196	- 21 %
Ameublement (Fabrication)	3 055	- 55 %
Industrie de la fabrication des ciments (en cours de rapprochement)	3 716	+ 9 %
Transformation des papiers-cartons et de la pellicule cellulosique (ingénieurs et cadres)	2 903	- 36 %
Industries de l'habillement	2 590	- 32 %
Couture parisienne	2 749	+ 6 %
Production des papiers-cartons et celluloses (OEDTAM)		
Transformation des papiers-cartons et industries connexes (OEDTAM)	2 410	- 13 %
Industries céramiques de France	1 629	- 59 %
Distribution et commerce de gros des papiers-cartons	1 881	0 %
Industries et commerce de la récupération	1 720	- 1 %
Production des papiers, cartons et celluloses (Ingénieurs et cadres)	540	- 46 %
Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes	479	- 72 %
Industries de fabrication mécanique du verre		
Professions regroupées du cristal, du verre et du vitrail	571	- 17 %
Industries des tuiles et briques	293	- 60 %
Maroquinerie, articles de voyage, chasse sellerie, gainerie, bracelets en cuir : industries	272	- 16 %
Industrie des panneaux à base de bois	NS	NS

Sources : Légifrance – Arrêté du 29 mars 2019 ; Centre info – Ressources de la formation ; Acoff/Urssaf – Base Sequoia – Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.

Note de lecture : Les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par la branche professionnelle Industries de carrières et de matériaux comptent 84 928 salariés en région. Ces emplois ont connu une évolution de + 13 % entre 2007 et 2018.

197 800

salariés dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

+ 2 %

d'emploi entre 2007 et 2018 dans ces activités (+ 5 % tous secteurs)

La région concentre

6 %

des emplois salariés

Source : Acoff/Urssaf – Base Sequoia – Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS

TABLEAU 4 LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension ?
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)	10 584	12 %	
Attachés commerciaux	8 597	10 %	☁
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	7 672	9 %	
Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)	6 533	8 %	
Techniciens des industries de process	6 369	7 %	
Professeurs du supérieur	6 019	7 %	
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	5 689	7 %	☁
Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	5 381	6 %	
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	4 856	6 %	☁
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	4 664	5 %	
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	4 369	5 %	
Techniciens des services administratifs	4 322	5 %	
Agents administratifs divers	4 184	5 %	☁
Techniciens en mécanique et travail des métaux	3 557	4 %	
Secrétaires bureautiques et assimilés	3 329	4 %	
Total	-	42 %	-

Sources : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence ; ORM – *Les Métiers en tension structurelle en région*, tomes 1 et 2, « Grand angle », n° 11 et 13 – Traitement ORM.

☁ Métier en tension structurelle.

Note de lecture : Le métier d'Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) relève totalement ou partiellement de l'OPCO 2i. Ce métier compte 10 584 salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit 12 % des effectifs associés à l'OPCO.

TABLEAU 5 LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

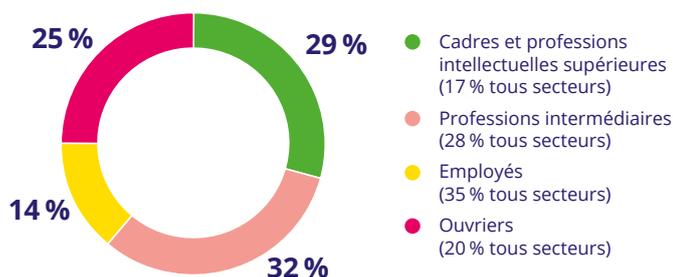
Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)	+	oui	non
Attachés commerciaux	++	oui	non
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	+	oui	non
Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)	+	non	non
Techniciens des industries de process	+	non	non
Professeurs du supérieur	+	non	non
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	++	oui	non
Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	+	oui	non
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	++	oui	oui
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	++	non	non
Techniciens des services administratifs	+	oui	non
Agents administratifs divers	++	non	non
Techniciens en mécanique et travail des métaux	+	oui	non
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique	+	non	non
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	+	oui	non
Employés de la comptabilité	++	non	non
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	+	oui	non
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	+	oui	non
Secrétaires de direction	+	non	non
Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité	+	oui	non
Conducteurs routiers	++	oui	non

Sources : Pôle emploi, Crédoc – BMO 2019 – Traitement ORM ; OPCO – Compléments qualitatifs – Traitement ORM.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés *a priori* difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

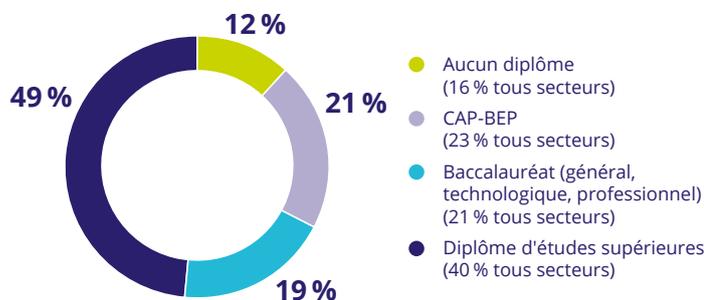
LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS ET DES SALARIÉS

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

90 %

des salariés occupent
un emploi sans limite de durée
(85 % tous secteurs)

91 %

des salariés sont à temps complet
(82% tous secteurs)

35 %

de femmes
(51 % tous secteurs)

18 %

de personnes de moins de 30 ans
(19 % tous secteurs)

29 %

de personnes de 50 ans ou plus
(30 % tous secteurs)

Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Ce tableau de bord présente, à l'échelle régionale, les données statistiques correspondant aux activités économiques (au niveau détaillé des NAF 732) et aux métiers (au niveau détaillé des FAP 225) totalement ou partiellement couverts par l'OPCO 2i. Cet outil est décliné pour les 11 OPCO agréés par le ministère en charge du Travail.

Selon la source utilisée, il mobilise comme « clef d'entrée » les identifiants des conventions collectives (IDCC) ou branches professionnelles, entrant dans le champ d'application de l'OPCO ; ou les codes NAF 732, désignés par les branches dans les conventions collectives dont elles sont signataires.

Les effectifs salariés comme le nombre d'établissements peuvent toutefois être surestimés, au regard de ceux adhérents actuellement à l'OPCO.

Ceci résulte principalement de deux facteurs :

- Un certain nombre d'entreprises n'adhèrent aujourd'hui à aucune branche professionnelle et à aucun OPCO. Compte tenu de fortes incitations des pouvoirs publics, ce nombre tend toutefois à se réduire. Ces entreprises sont néanmoins prises en compte ici.
- Compte tenu de leur caractère transversal dans l'économie nationale et régionale, certaines activités économiques (comme, par exemple, le tourisme ou l'aide à domicile) relèvent de plusieurs branches professionnelles voire de plusieurs OPCO, sans qu'une pondération satisfaisante ne puisse être établie. Les données correspondantes sont donc prises en compte intégralement pour chaque OPCO concerné. Ceci entraîne une impossibilité statistique de sommer les données issues des 11 tableaux de bord pour recomposer l'emploi et le tissu économique régional.

Par ailleurs, certaines branches ne renvoient officiellement à aucun code NAF dans les textes conventionnels. Ceci conduit, à l'inverse, à les sous-estimer statistiquement dans le présent outil.